

Végétalisation de la ville

La ville est engagée dans la protection de la biodiversité, l'aménagement et l'entretien d'espaces verts et la préservation de la planète.

- [Micro-forêt](#)
- [Jardins partagés et jardins de quartier](#)
- [Verger de collection](#)
- [Prairies fleuries](#)
- [Végétalisation des cours d'école](#)



Micro-forêt

La plantation de la micro-forêt du Clos du Père Jules a eu lieu en mars 2022. Le lieu est aujourd'hui transformé et les différentes plantes ont bien pris racine !

Pour rappel, des volontaires et près de 500 enfants des centres de loisirs et des écoles de la ville ont participé à la plantation de la micro-forêt du Clos du Père Jules. On y retrouve plus de 7 000 végétaux et 30 essences locales différentes, favorisant l'équilibre de l'écosystème. La micro-forêt contribue à préserver la planète en offrant un cadre propice à la faune et la flore pour se développer tout en améliorant le cadre de vie des habitants à proximité.

Un projet d'envergure qui vient souligner les engagements de la Ville pour la préservation de la biodiversité.



Jardins partagés et jardins de quartier

Conçus avec les riverains et initiés par la Ville, les jardins partagés sont une initiative visant à promouvoir l'engagement communautaire des Quevillais, la solidarité et le respect de l'environnement.

Gérés par des habitants, pour les habitants, ces espaces verts sont dédiés à la culture de fruits, légumes et aromates. Les Quevillais ont l'opportunité de cultiver ensemble et de se partager les récoltes. Chaque participant peut ainsi contribuer et bénéficier des fruits de son travail.

Nos jardins partagés

Les jardins partagés sont gérés par les Quevillais. Ils peuvent y faire pousser des fruits, des légumes ou des aromates et se partager les récoltes dans le respect de l'environnement et de la biodiversité.

Le jardin partagé Aldrin

Le jardin partagé rue Edwin-Aldrin (géré par l'association Des tours au jardin) a ouvert ses portes en 2023.

Pour plus d'infos, contacter l'association Des tours au jardin :
potager.edwinaldrin@gmail.com et sur [Facebook](#).

Jardin partagé du Bourg

Inauguré en avril 2025, le jardin du Bourg se trouve rue de la République, juste à côté du 85. Il est géré en autonomie par les Quevillais : n'hésitez pas à vous manifester pour y jardiner.

Nos jardins de quartier

Issus des budgets participatifs, les jardins de quartier sont ouverts à tous, dans le respect de l'environnement et de la biodiversité.

- Jardin de quartier De Lalande : 1 rue du Docteur Laënnec
- Jardin de quartier Blum : au pied du 23 rue Arthur Rimbaud



Verger de collection

Le verger de collection, créé dans le Bourg à quelques pas des jardins familiaux de Grand Quevilly comptabilise de nombreuses variétés d'arbres fruitiers, anciennes, rares ou locales. Des pommiers, des poiriers, des pruniers, des abricotiers ou encore des pêchers. Entouré de haies, gazonné et sous le soleil, le verger permet à de nombreuses espèces végétales de se développer, et tout naturellement, la préservation de nombreuses variétés.



Prairies fleuries

Facile à mettre en place, ce tapis de fleurs est une alternative sérieuse au gazon et possède de nombreux avantages ! La ville, qui plante déjà des prairies fleuries vous encourage à créer votre propre prairie fleurie !

Cela permet d'attirer la biodiversité dans votre jardin. Les insectes pollinisateurs (bourdons, syrphes, papillons) ou insectes auxiliaires (coccinelles) y trouveront refuge. Ils favoriseront la pollinisation de vos massifs et potager et lutteront naturellement pour la protection de votre jardin.

Vous trouverez des mélanges de graines pour créer des prairies sauvages en vente dans toutes les jardineries. Pour un ou deux euros par mètre carré, vous pouvez transformer un coin de votre jardin en un véritable tableau impressionniste !

Comment faire ? [Suivez un tutoriel en cliquant juste ici.](#)



Végétalisation des cours d'école

La Ville s'est engagée à végétaliser les cours des écoles pour proposer des espaces plus naturels favorisant la biodiversité et l'absorption de l'eau, sans oublier l'usage récréatif et éducatif du lieu, indispensable pour les enfants.

Une réflexion a été menée durant le premier semestre 2021 - avec les enseignants, les parents d'élèves, les agents municipaux, les délégués départementaux de l'Education Nationale et le conseil des jeunes - pour imaginer les cours d'écoles de demain. Un cahier de préconisations a été rendu à la Ville par un cabinet d'architectes pour les futurs réaménagements de cours d'écoles.

Au cours de l'été 2024, la cour de l'école Maryse-Bastie a été refaite avec de nouveaux espaces végétalisés. Les enfants profitent d'un espace de jeu ludique composé de différentes zones avec de nouvelles installations (balançoire, jeux, potager, coin calme...).

L'école Maryse-Bastie est la première à bénéficier de ce projet de renaturation, qui sera appliqué à d'autres écoles au cours des prochaines années.